



ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS

Quels sont les avantages d'une organisation de producteurs et comment les développer en Wallonie ?

Alors qu'elles sont considérées comme un véritable outil de valorisation et de structuration de l'offre des productions agricoles, il existe seulement 10 organisations ou groupements de producteurs reconnus en Wallonie. Afin de faire le point objectivement sur cette situation, et d'identifier les opportunités d'action, le Collège des Producteurs a commandité une étude scientifique à l'Institut SYTRA.

C. Bauraind, Collège des Producteurs

Bénéficiant de certaines dérogations au droit de la concurrence de l'Union Européenne, les Organisations de Producteurs (OP) souffrent d'un manque de connaissance de la part des producteurs wallons, qui en perçoivent mal la définition ainsi que la finalité.

Les Organisations de Producteurs (OP) sont vues par l'Europe comme offrant l'avantage de structurer sur base volontaire et à leur initiative, les producteurs, et ce afin de renforcer leur position au sein de la chaîne agro-alimentaire. Les OP, en permettant aux producteurs de renforcer leur pouvoir de négociation, devraient leur ouvrir la voie vers un prix rémunérateur, véritable cheval de bataille pour le monde agricole actuel. Les OP peuvent également ajuster l'offre à la demande et mettre en place des actions de prévention et gestion de crises sans contrevenir aux règles de concurrence de l'UE. Les coopératives, très nombreuses dans le secteur agricole, permettent quant à elles une mutualisation des moyens de production et/ou de transformation et de la commercialisation, entraînant un partage des risques entre les coopérateurs. Cependant, elles restent soumises aux règles de concurrence comme toute entreprise.

Afin de faciliter le développement des OP, la Wallonie a prévu, comme le lui permet l'UE, la possibilité de reconnaître les groupements de producteurs (GP), en tant qu'**étape intermédiaire** en vue de constituer une organisation de producteurs (demande de constitution en OP à rendre dans les 5 ans). Une fois reconnus par la Wallonie, les organisations de producteurs peuvent alors percevoir une aide au démarrage et ce depuis le 1^{er} janvier 2015. Malgré ces soutiens, **seules 10 organisations/groupements de producteurs existent à ce jour**. 8 d'entre eux concernent le secteur de l'élevage, et représentent au total un peu plus de 1.600 producteurs sur les 12.752 exploitations que compte la Wallonie².

² (SPW-2020 <https://agriculture.wallonie.be/documents/20182/21858/FR-2015.pdf/591e9fba-0df8-43a3-ac3a-042aeb83714c>)



La première assemblée du Groupement de Producteurs de Porcs de Qualité Différenciée (GPQD).

ETAT DES LIEUX

Afin d'apporter une analyse objective, le Collège des Producteurs a demandé à l'Institut SYTRA, de réaliser une étude visant à analyser les leviers et obstacles au développement des Organisations de Producteurs (OP) dans le secteur de l'élevage en Wallonie (qui représente 55 % de la valeur de l'activité agricole wallonne), en se reposant notamment sur la consultation de 37 structures différentes.

Selon Caroline Amrom de l'Institut Sytra qui a coordonné l'étude, « Il y a de multiples interprétations et le concept d'Organisation de Producteurs encore récent, reste encore assez peu maîtrisé en Wallonie. Pourtant, le statut permettrait le développement de nouveaux axes d'organisation et de défense du secteur de la production afin que les producteurs puissent être plus forts dans les négociations commerciales ou les programmes nationaux. On identifie par exemple la défense de cahier de charges particuliers et prix associés, la défense de prix rémunérateurs pour une filière et surtout

une possible entente sur les prix tolérée au sein des OP (sans obligation de transfert de propriété) ».

LES PRINCIPAUX FREINS

Il ressort de l'étude que la **méconnaissance des atouts de la coopération** est un véritable frein. La réflexion sur la coopération entre producteurs est généralement entamée lorsque la situation économique des acteurs et de la filière devient critique. Ceci ne favorise pas l'émergence des dynamiques collectives.

Le concept d'organisation de producteurs semble complexe et fait peur ; tout comme le temps nécessaire à l'acceptation de la nouvelle initiative au sein du paysage économique et institutionnel en place. Les procédures administratives de reconnaissance des OP sont quant à elles perçues comme lourdes et complexes, ainsi que les accès aux aides de démarrage qui ne sont pas toujours perçues comme adéquates. Et enfin, la dernière préoccupation majeure concerne l'incertitude face aux rôles que pourront prendre les OP à l'avenir, et surtout à leur garantie sur le long terme.

VERS UN PLAN D'ACTION POUR L'ENSEMBLE DU SECTEUR WALLON ?

Dans son étude, SYTRA a identifié **50 mesures opérationnelles** en vue de dynamiser la structuration en OP et sur lesquelles pourraient s'impliquer l'ensemble des acteurs du secteur agricole : Administration, Ministre de l'Agriculture, Organismes de Conseil, Syndicats agricoles, Recherche et encadrement, ...

Concrètement, sur base de cette étude, le Collège des Producteurs propose un **plan d'action** organisé sur 5 axes principaux. **A court terme**, il est essentiel de clarifier la législation et les objectifs des Organisations de Producteurs ; ensuite, de communiquer vers les producteurs et encadrants pour les sensibiliser à la plus-value des OP. **Sur le moyen et long terme**, il convient de définir la vision wallonne sur les OP par secteur de production, et ce dans le cadre de la révision des plans de développement sectoriel en 2022. La révision des mécanismes d'aides financières et techniques est considérée comme prépondérante. Enfin, dans une perspective pédagogique et d'acceptation positive, des thématiques telle que la construction de filières ou encore la dynamique de groupe, devraient être renforcées dans les programmes de formations des jeunes agriculteurs.

Après soumission aux Représentants-Membres du Collège des Producteurs, l'étude et la proposition du plan des actions viennent d'être remis à l'Administration et au Cabinet du Ministre de l'Agriculture, en vue de poser la réflexion pour les orientations du secteur agricole. L'étude est à présent disponible publiquement, et mise à disposition de tout acteur. L'entièreté des résultats est consultable sur : <http://www.collegedesproducteurs.be> et <https://sytra.be/fr/>

Etat des lieux des Organisations de Producteurs (OP) et Groupements de Producteurs (GP) en Wallonie

Actuellement, il existe 10 organisations ou groupements de producteurs reconnus par le Gouvernement wallon, dont 80% concernent le secteur de l'élevage. Les OP/GP représentent au total un peu plus de 1.600 producteurs en Wallonie. Ces initiatives sont toutes relativement récentes. Un constat : les plus jeunes OP/GP du secteur de la viande, semblent les plus actives en termes de communication et de lien avec les consommateurs.

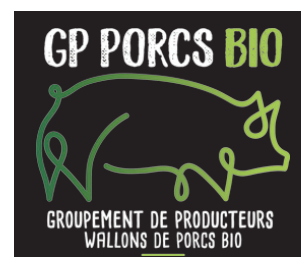
Pour rappel, afin de faciliter le développement des OP, la Wallonie a prévu, comme le lui permet l'UE, la possibilité de reconnaître les groupements de producteurs (GP), en tant qu'**étape intermédiaire** en vue de constituer une organisation de producteurs (demande de constitution en OP à rendre dans les 5 ans). Pour en savoir plus, rendez-vous sur le portail <https://agriculture.wallonie.be> ou envoyez un e-mail à polagri.dgo3@spw.wallonie.be.

Tableau : Liste des OP et GP reconnues en Wallonie

Nom du groupement	Production	Statut OP / GP
1. GP Porcs Bio - Groupement de producteurs wallons de porcs bio -	viande porcine bio	GP
2. Porc Qualité Différenciée – GPQD	viande porcine	GP
3. GP Ovins Bio - L'agneau bio des Prés d'Ardenne	agneaux	GP
4. En direct de mon élevage	viande bovine	GP
5. Les Saveurs d'Ardenne	viande bovine	OP
6. Les Eleveurs belges	viande bovine	OP
7. Laiterie des Ardennes	lait	OP
8. WAFAB - Wallonia Farmers Board	lait	OP
9. Groupements des producteurs horticoles de fruits et légumes du Namurois - GPHN-Criée de Wépion	Fruits et légumes	OP
10. APPO - Association pour la promotion des protéagineux et des oléagineux	oléo-protéagineux	OP

1. GP PORCS BIO - GROUPEMENT DE PRODUCTEURS WALLONS DE PORCS BIO

Le GP Porc Bio à Namur, rassemble des exploitants agricoles installés en agriculture biologique en Wallonie et spécialisés dans l'élevage de cochons de la naissance à la



vente ou à l'abattage. 11 éleveurs passionnés et expérimentés sont rassemblés au sein de l'association. En supprimant les intermédiaires, ils peuvent avoir une parfaite maîtrise et transparence de leur filière. Au niveau des débouchés, le GP Porcs Bio livre notamment les magasins Farm à Bruxelles, Arti Bio à Temploux, et travaillent avec l'application Beef Take.

Info

<https://porcbio.be/fr/>
vanderbecq@hotmail.fr

Rue du Try-Al-Hutte 28 - 5070 Fosses-la-ville

2. PORC QUALITÉ DIFFÉRENCIÉE – GPQD

Le Groupement de Producteurs de Qualité Différenciée (GPQD) a été reconnu officiellement par la Région Wallonne en avril 2018. Ce groupement permet aux éleveurs de renforcer la Coopérative Porc Qualité Ardenne, en travaillant sur l'augmentation du revenu des producteurs, au travers 3 axes majeurs :

- adapter la qualité des porcs aux exigences du secteur
- accompagner les éleveurs dans la gestion des élevages
- assurer une commercialisation pour l'ensemble des porcs des producteurs

Info

<https://www.pqa.be>

Avenue de Norvège, 14 - 4960 Malmedy
 Tél. 080 770 372

3. GP OVINS BIO - L'AGNEAU BIO DES PRÉS D'ARDENNE

L'Agneau Bio des prés d'Ardenne est un Groupement de Producteurs Ovins Bio créé en janvier 2019 au sein de la coopérative LBA, Limousin Bio d'Ardenne. Le groupement compte une vingtaine d'éleveurs, qui choisissent leur race en fonction de leurs affinités et habitudes de production et de l'adaptation à leur exploitation : Ile de France, Charollais, Vendéen, Suffolk, Texel. Ensemble ils s'organisent pour produire un agneau de boucherie de qualité, dont la distribution se fait en étroite collaboration avec la coopérative PQA, qui livre des boucheries traditionnelles et magasins de proximité.

Info

<https://agneau-bio.be/>

22 Hubermont - 6983 LA ROCHE-EN-ARDENNE
 Tél. 0498 12 59 74

E-mail : info@agneau-bio.be



4. EN DIRECT DE MON ÉLEVAGE

Un groupe d'agriculteurs se sont réunis en 2018, au moment de la crise Veviba, en vue de s'organiser pour commercialiser au plus direct leur production. 80 % des 150 éleveurs proviennent de la province du Luxembourg, le reste de Namur et de Liège. Qu'il s'agisse de clients comme la grande distribution, ou des bouchers traditionnels indépendants, c'est sur base des commandes et attentes préalables des clients que la sélection des animaux se fait auprès d'un des éleveurs du groupement. Les races proposées, en élevage bio ou conventionnel, sont le Blanc-Bleu-Belge, la Limousine, la Blonde D'Aquitaine, la Parthenaise, la Salers, l'Angus, la Charolaise. Depuis 2021, la volonté est aussi de travailler sur le débouché Horeca. Le groupement possède également sa propre salle de découpe.

Info

<https://www.endirectdemonelevage.be/>

En direct de mon élevage SCRL
 24, avenue des Moissons - 1360 Perwez
info@endirectdemonelevage.be

5. LES SAVEURS D'ARDENNE

Ce groupement de producteurs de viande bovine a été créé en 2020. A la fermeture de Veviba, une quinzaine d'éleveurs-engraisseurs qui fournissaient jusque-là le groupe Colruyt, se sont retrouvés sans débouchés. Passant de 15 à 20 membres, ils se sont structurés en OP pour pouvoir continuer à livrer l'enseigne, tout en étant maîtres de leurs prix.

Info

Grainchamps 2/A - 6972 Tenneville

6. LES ÉLEVEURS BELGES

Ce groupement d'éleveurs de viande bovine a été reconnu en 2020. Il est composé d'une cinquantaine d'éleveurs naisseurs et engraisseurs. Il s'agit principalement d'éleveurs de Blanc-Bleu Belge de la Province de Namur.

Info

Page facebook : Les Eleveurs Belges

7. LAITERIE DES ARDENNES

Il s'agit d'une coopérative laitière détenue directement par 2.000 producteurs/coopérateurs. Elle collecte annuellement 970 millions de litres de lait sur l'ensemble de la Belgique. Le lait est ensuite valorisé par la filiale SOLAREC S.A. Afin de favoriser le dialogue avec



LAITERIE
des Ardennes

ses producteurs et de rester au plus proche de ses membres, la Coopérative organise au moins deux fois par an des réunions avec les agriculteurs ; les moyens d'information directes sont la diffusion d'un feuillet d'information mensuel et le suivi par des agents de relation fermes sur le terrain.

Info

info@lda-coop.be

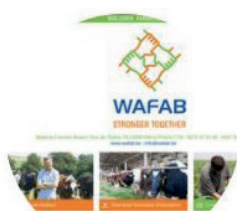
Rue de Saint-Hubert 75 – 6800 Libramont

Tél. 061 229 811

<https://www.lda-coop.be>

8. WAFAB - WALLONIA FARMERS BOARD

Au moment de la décision de la Commission Européenne de mettre fin aux quotas laitiers, la coopérative laitière fondée en 2014 lors d'une Foire de Libramont, a ensuite introduit la demande pour être reconnue sous le statut d'organisation de producteurs. La WAFAB a pour but de négocier directement avec les industries laitières et aussi de faire des achats groupés de matériel. La création de la WAFAB a été soutenue par l'European Milk Board, qui encourage un maximum de producteurs laitiers à se fédérer pour maintenir une agriculture familiale.



Wafab.be

Info

WAFAB – WALLONIA FARMERS BOARD

Président : Guy Francq – 0497/34 46 22

9. GPHN-CRIÉE DE WÉPION

Le Groupements des producteurs horticoles de fruits et légumes du Namurois, est une organisation de 15 producteurs actifs dans le secteur des fraises et petits fruits, créée en 1997. Il n'y a actuellement aucune organisation de producteurs en légumes frais et fruits à pépins (pommes et poires) située en Région wallonne. Ces productions sont commercialisées par le biais de Criées flamandes mais aussi directement à travers les centrales d'achat de la distribution. Depuis 2020, la criée de Wépion n'est plus en service : l'emballage, la commercialisation et la logistique des fraises récoltées par les membres de l'association ont été délocalisés à Gerpinnes.



10. APPO



L'Association pour la promotion des protéagineux et des oléagineux, est une association qui a été créée en Belgique en 1985 par les agriculteurs, le Ministère de l'Agriculture et la Faculté d'Agronomie de Gembloux. Aujourd'hui, l'APPO continue ses missions au sein du Centre Pilote Céréales Oléagineux Protéagineux de la Région wallonne (asbl CePiCOP) dont elle est un des 4 partenaires actifs dans l'encadrement des agriculteurs. L'APPO travaille au sein de l'Unité de phytotechnie des régions tempérées de Gembloux Agro Bio-Tech. L'asbl est notamment à la base des avertissements 10. colza.

Info

Passage des Déportés , 2 - 5030 Gembloux

appo.gembloux@uliege.be

<https://www.gembloux.ulg.ac.be/phytotechnie-temperee/appo/index.html>

Sources :

- Concernant le tableau sur les GP : informations transmises par les différentes Directions du SPW (Direction de la Politique et des Aides Agricoles), dans le cadre de l'étude sur les OP réalisée par SYTRA pour le Collège des Producteurs – mai 2021.
- Les informations textuelles descriptives des GP sont issues des publications publiques diffusées sur internet.
- Plan Stratégiques de développement des filières – Collège des Producteurs.

Appel aux producteurs et encadrants du monde agricole

Vous êtes producteur, ou vous travaillez avec des producteurs, et vous souhaitez créer une OP, vous avez des questions ou vous êtes intéressé par le sujet ?

Contactez Catherine BAURAND, Chargée de Mission au Collège des Producteurs : catherine.baurand@collegedesproducteurs.be.